



2875 avenue Granada
Rouyn-Noranda (Québec) J9Y 1Y1
Tél. : 819-797-4144 / Téléc. : 819-792-2306

GRANADA GOLD PROCÈDE À L'ÉVALUATION DE L'USINAGE À FORFAIT À L'USINE AURIFÈRE BEACON

Le 27 mars 2025, Rouyn-Noranda (Québec), Granada Gold Mine Inc. (TSX-V : GGM) (la « Société » ou « Granada Gold ») a le plaisir d'annoncer la signature d'un protocole d'entente (« PE ») non contraignant prévoyant l'usinage à forfait du minerai de Granada Gold à l'usine Beacon, détenue par Lafleur Minerals au Québec (Canada).

Faits saillants du PE non contraignant d'usinage à forfait :

- L'usine Beacon est entièrement autorisée pour traiter 750 tonnes par jour.
- Granada Gold a tous les permis requis pour expédier du minerai aurifère. Les ressources mesurées et indiquées actuelles, à ciel ouvert et souterraines, estimées conformément au Règlement 43-101, sont de 543 000 onces d'or à 2 grammes par tonne d'or (voir ci-dessous).
- Une convention d'usinage à forfait devrait être conclue d'ici juin de cette année, suivie de l'expédition de minerai vers l'usine Beacon.

Frank J. Basa, chef de la direction de Granada Gold, a déclaré : « Il s'agit d'un développement positif pour Granada Gold, qui permet à la Société de générer des revenus en vue de poursuivre le programme de forage profond planifié et d'augmenter potentiellement nos ressources actuelles conformes au Règlement 43-101 en poursuivant les travaux de forage tout en établissant un bilan métallurgique. Granada Gold a obtenu de nombreux permis afin que la Société puisse extraire du minerai à ciel ouvert en vue de l'expédier vers une usine locale, et nous sommes heureux de savoir que l'usine Beacon serait disponible pour le traiter. Nous nous attendons à ce que le processus d'évaluation soit relativement court et nous sommes confiants que l'expédition et la production pourront débiter d'ici la fin de 2025. »

Poursuite du programme de forage profond et programme de bilan métallurgique :

La zone minéralisée actuelle, qui s'étend sur 2 kilomètres le long d'une structure orientée est-ouest d'une étendue globale de 5 kilomètres, n'est explorée qu'à 20 pour cent. Un programme de forage de 120 000 mètres a été défini, dont 18 000 mètres ont été réalisés, afin de vérifier la minéralisation aurifère en profondeur. À l'issue de ce programme de forage, la Société aura foré un total de 270 000 mètres.

En se basant sur le traitement par concentration gravitaire des précédents échantillons en vrac, le matériel minéralisé à Granada montre qu'en moyenne 50 % de l'or récupérable est constitué d'or visible ou natif ([référence : rapport 43-101](#)). Le traitement d'un échantillon en vrac par usinage à forfait permettra de dresser un bilan métallurgique complet et d'établir une teneur précise pour les ressources à ciel ouvert.

Historiquement, la teneur du minerai lors de l'usinage était en moyenne 30 pour cent supérieure à celle des ressources estimées conformément au Règlement 43-101 à partir d'intersections de forage. La fosse de la mine d'or de Granada a été exploitée à des teneurs de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or, tandis que les ressources actuelles à ciel ouvert et souterraines estimées conformément au

Règlement 43-101 sont à 2 grammes par tonne d'or. Récemment, deux échantillons de 500 tonnes prélevés à ciel ouvert par la Société ont livré des teneurs de 4 grammes par tonne d'or (voir le [communiqué de presse du 6 juillet 2022](#)).

Placement privé :

Granada Gold annonce un financement par voie de placement privé non négocié visant jusqu'à 40 000 000 unités (les « unités ») au prix de 0,025 \$ CA par unité pour un produit brut de 1 000 000 \$ CA.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confèrera au porteur le droit d'acquérir une action supplémentaire (une « action de bon de souscription ») à un prix d'exercice de 0,05 \$ par action de bon de souscription (le « prix d'exercice ») pendant une période de 24 mois suivant immédiatement la clôture.

Le placement privé reste sujet à l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse »). Le produit du placement privé sera utilisé pour la propriété aurifère Granada de la Société, près de Rouyn-Noranda, au Québec, ainsi que pour les frais généraux et administratifs de l'entreprise. Des honoraires d'intermédiation seront payés dans le cadre du placement privé. Les honoraires d'intermédiation versés en lien avec le placement privé sont soumis à l'approbation de la Bourse. Tous les titres émis dans le cadre du placement privé seront assujettis à une période de détention de quatre mois plus un jour, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Personne qualifiée

Les renseignements techniques présentés dans ce communiqué ont été révisés et approuvés par Matthew Halliday, P.Geo., administrateur de Granada Gold Mine Inc. et membre de l'Ordre des géologues du Québec, lequel est une personne qualifiée conformément aux dispositions du Règlement 43-101.

Estimation des ressources minérales

Le 22 août 2022, la Société a déposé un nouveau rapport technique conforme au Règlement 43-101 étayant la mise à jour de l'estimation des ressources sur le projet aurifère Granada (voir le [communiqué du 6 juillet 2022](#)) indiquant que le gîte Granada renferme des ressources minérales mises à jour selon un scénario de base impliquant une teneur de coupure de 0,55 g/t Au pour les ressources minérales délimitées dans une fosse, au sein d'un tracé de fosse conceptuelle, et une teneur de coupure de 2,5 g/t pour les ressources minérales souterraines au sein de volumes raisonnablement exploitables, totalisant 543 000 onces d'or (8 220 000 tonnes à une teneur moyenne de 2,05 g/t Au) dans la catégorie des ressources mesurées et indiquées, et 456 000 onces d'or (3 010 000 tonnes à une teneur moyenne de 4,71 g/t Au) dans la catégorie des ressources présumées. Voir le tableau 1 ci-dessous pour de plus amples détails. [Le rapport](#) intitulé « *Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* » et rédigé par Yann Camus, ing., et Maxime Dupéré, B. Sc., géo., de SGS Canada Inc., est daté du 20 août 2022 avec une date d'effet au 23 juin 2022.

Tableau 1 : Estimation des ressources minérales montrant les tonnes, les teneurs moyennes et les onces d'or

Teneur de coupure (g/t Au)	Catégorie	Type	Tonnes	Au (g/t)	Onces d'or
0,55 / 2,5	Mesurées ¹	En fosse et souterraines	4 900 000	1,70	269 000
	Indiquées	En fosse et souterraines	3 320 000	2,57	274 000
	Mesurées et indiquées	En fosse et souterraines	8 220 000	2,05	543 000
	Présumées	En fosse et souterraines	3 010 000	4,71	456 000

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. continue de développer et d'explorer sa propriété aurifère Granada, détenue à 100 % par la Société et située près de Rouyn-Noranda au Québec, laquelle est adjacente à la prolifique Faille de Cadillac. La Société contrôle 14,73 kilomètres carrés de terrains sous forme de baux miniers et de claims. La Société réalise présentement un vaste programme de forage dont 18 000 m du total de 120 000 m ont été complétés. Les foreuses sont présentement en pause afin de laisser à l'équipe technique le temps nécessaire pour évaluer et assimiler les données existantes et en attente d'une amélioration des conditions sur les marchés.

La zone de cisaillement de Granada et la zone de cisaillement Sud englobent, selon une cartographie historique détaillée et les résultats de forage historiques et actuels, jusqu'à 22 structures minéralisées sur une distance de plus de cinq kilomètres et demi selon un axe est-ouest. Trois de ces structures ont été exploitées historiquement à partir de quatre puits et trois fosses à ciel ouvert. Les teneurs souterraines historiques étaient de 8 à 10 grammes par tonne d'or provenant de deux puits creusés jusqu'à 236 m et 498 m, tandis que les teneurs dans les fosses variaient de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or ([référence 43-101](#)).

La propriété englobe l'ancienne mine souterraine de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930 à partir de deux puits, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Dans les années 1990, Ressources Granada a extrait un échantillon en vrac dans la fosse #1 de 87 311 tonnes à une teneur de 5,17 g/t Au et a aussi prélevé un autre échantillon en vrac dans la fosse #2 de 22 095 tonnes à une teneur de 3,46 g/t Au. De plus amples détails sont disponibles dans le [rapport conforme au Règlement 43-101](#) et sur le site Web de la Société : <https://granadagoldmine.com/>

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :
 Frank J. Basa, P.Eng. membre de Professional Engineers Ontario
Chef de la direction
 Tél. : 416-625-2342

Ou :

Wayne Cheveldayoff,
Communications
 Tél. : 416-710-2410
 Courriel : waynecheveldayoff@gmail.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué. Ce communiqué peut renfermer des énoncés prospectifs incluant, sans s'y limiter, des commentaires portant sur des événements et des conditions futures, qui sont sujets à différents risques et incertitudes. À l'exception des énoncés de faits historiques, les commentaires portant sur le potentiel en ressources, les programmes de travaux à venir, les interprétations géologiques, l'obtention et la sécurité des titres des propriétés minières, la disponibilité de fonds, et autres, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne

constituent pas des garanties de rendements futurs et les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces énoncés. La conjoncture commerciale en général est l'un des facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse ni dans toute autre communication, sauf si requis par la loi.